

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 7

Artikel: Les Egyptiens : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La commission des écoles de *** procédant à la visite qui a lieu chaque printemps, était occupée à échelonner les prix d'encouragement destinés aux élèves garçons.

Une discussion s'éleva au sujet du prix à accorder au jeune B..., qui d'ailleurs avait fait preuve de beaucoup d'application et d'intelligence. Il s'agissait de savoir si on lui donnerait 50 ou 30 centimes. Un municipal, membre de la commission, convaincu, à la lettre, que les fautes des pères doivent être punies sur les enfants, trancha la difficulté en deux mots :

Lé bin prau à treinte; lo père n'est qu'onna canaille.

On annonce pour le 19 de ce mois l'apparition d'un nouvel ouvrage de Victor Hugo, intitulé : *Quatre-vingt-treize*. La traduction en a été autorisée en dix langues différentes. Le droit d'édition anglaise a été payé *trente-sept mille francs*. L'éditeur anglais, qui n'a du reste aucun intérêt à dire le contraire, écrivait un matin, à Paris : « Je viens de passer la nuit à lire le manuscrit de *Quatre-vingt-treize*; c'est décidément l'œuvre la plus puissante de toute la littérature moderne. »

On peut juger de la somme énorme qui sera payée à l'auteur pour cet ouvrage. Il n'y aurait point exagération à dire que chaque ligne qui s'échappe de cette plume célèbre et féconde vaut un louis d'or!... Il suffit de rappeler, du reste, que le droit de publication des *Misérables* a été vendu 400,000 fr.

Puisse le grand poète, chaque fois que sa plume est si productive, se souvenir d'une de ses plus belles inspirations :

Donnez, riches! L'aumône est sœur de la prière,
Hélas! quand un vieillard, sur votre seuil de pierre,
Tout raidi par l'hiver, en vain tombe à genoux;
Quand les petits enfants, les mains de froid rouges,
Ramassent sous vos pieds les miettes des orgies,
La face du Seigneur se détourne de vous.

Donnez! afin que Dieu qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges;
Afin d'être meilleur, afin de voir les anges
Passer dans vos rêves la nuit!

Donnez! pour être aimés du Dieu qui se fit homme,
Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et fraternel;
Donnez afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel!

L'ai ia kôqué zannaies, à la fin d'âu mài dé juin,
la municipalità don veladzo dâu gros de Vaud fasâi
misa lo fein d'ai prâ dé la coumouna. Quand l'uront
fini, lo sindiquo l'âu dese: Vo faut veni à la
tsambra de coumouna po bairé lé vins (*); l'hussier
est dsa parti devant po prépara lo bosset.

(*) Petite finance payée en sus de l'échute par les miseurs,
et qui est destinée à boire bouteille.

Tot alla bin; tsantâvont ti, lài fasâi pardié bin biau. A n'haure et demi, lo sindiquo s'ein va cutzi. Dabord que fut via coumeincront a sé bailli ouna boulâie d'au diabllio, et nion ne pu lé férê teni tranquillo. Quand Djan dé la Râpa qu'êtai municipau de à l'hussier: cor vito tsi le sindiquo et dit lài dé veni ao bin ne sein fotu. L'hussier part ao grand galot, tapé trei coups à la fenêtra et crié: Monsu lo sindiquo venî vito, tot vint avau à la tsambra dé coumouna. Lo sindiquo einfaté sé tsaussé, larrevé, monté su la trabllia, et làu dit crânameint:

Citoyens, se dein dou iadzo veint-quatrauré vos nái pas fini cé commerce, ie fé vouedî la salle!

G.

Les Egyptiens sur les bords du Léman.

II

Chevaliers! s'écria le jeune homme, ce n'est sans doute pas de son plein gré que cette dame se trouve parmi vous; elle paraît souffrante et son costume genevois est une raison de plus pour croire que vous n'êtes pas de ses amis.

— De quel droit, reprit l'un d'eux, nous adressez-vous cette question? Comme chef de ma petite troupe, je vous invite à suivre votre chemin; sachez que je vous parlerais autrement si je n'eusse reconnu en vous Edouard de Montfaucon, neveu de l'évêque de Lausanne. Votre oncle est un prélat que nous respectons, et comme prince de l'Empire et comme soutien de notre sainte religion.

— Noble baron de La Sarraz, répond Edouard, car je vous reconnais aussi, permettez-moi de vous demander si cette sainte religion que vous professez autorise la violence envers un sexe qui n'a pour se défendre que l'intérêt qu'il nous inspire?

— Jeune homme, nous n'avons point de compte à vous rendre; veuillez vous éloigner.

— Noble baron, je ne crains point la mort, et j'aime mieux mourir que de laisser cette victime entre vos mains.

En parlant ainsi, Edouard tire son épée et barre le chemin aux chevaliers. A cette vue son amie, recueillant ses forces, s'écrie dans une angoisse inexprimable: « Non! non! retirez-vous, Monsieur! Au nom de Dieu, retirez-vous! laissez-moi suivre ma destinée; vous mourrez et ne me sauverez pas. »

Ces paroles ne font qu'affermir Edouard qui brandit son épée et déifie ses ennemis. Mais aussitôt, sur quelques signes de Michel Maugerot, baron de La Sarraz, la moitié des chevaliers enveloppe le brave jeune homme, tandis que l'autre moitié continue sa route, entraînant de force la prisonnière désolée, qui croyait déjà voir le fer des assassins se plonger dans le cœur de son généreux amant. Mais les chevaliers avaient trop de raisons de ménager l'évêque pour se porter à cette extrémité: le jeune homme fut désarmé et garrotté, non sans avoir blessé plus ou moins dangereusement deux de ses antagonistes. On le conduisit au château de Bursinel et on le fit entrer dans une chambre dont il entendit fermer la porte à double tour. Il s'approcha des fenêtres garnies de barreaux, puis, voyant que la fuite était impossible, il se laissa tomber sur une chaise dans un décuoragement presque complet.

Au bout d'une demi-heure un des chevaliers entre et lui dit: Seigneur de Montfaucon, je viens vous rendre la liberté, mais à une condition..... Attendez, laissez-moi finir..... voici une lettre qui est tombée de votre poche, et que nous avons trouvée; elle est adressée à l'évêque de Genève et le sceau, que nous n'avons point rompu, nous prouve qu'elle est de votre oncle l'évêque de Lausanne. Nous tenons à ces deux prélates plus que vous ne l'imaginez peut-être et nous tenons que la lettre soit remise à son adresse aujourd'hui même, par celui qui en était chargé. Pour vous engager à suivre

otre destination, nous vous donnons notre parole d'honneur que notre prisonnière sera traitée avec tous les égards possibles. De plus, si l'évêque de Genève l'exige de nous, nous la renverrons à ses parents. Voulez-vous essayer votre crédit auprès de lui ? »

— J'accepte vos conditions, dit Edouard ; mais qu'est devenue cette jeune dame à laquelle je prends le plus vif intérêt ?

— Nous ne le savons pas précisément ; votre brusque attaque a peut-être décidé ses conducteurs à prendre une autre route ; nous allons les suivre à la trace et les avertir de ce qui vient d'être convenu. Reposez-vous ; on va vous apporter une petite collation, et quand vous voudrez partir, votre cheval sera prêt.

Le brave Edouard ne tarda pas à se mettre en route. Arrivé à Genève, il fut surpris de voir le palais épiscopal cerné par le peuple armé. Un citoyen auquel il s'adressa lui dit que, dans la soirée du jour précédent, une demoiselle de bonne maison avait été enlevée par des inconnus ; que les parents avaient fait des recherches inutiles, et qu'enfin un homme sortant de chez l'évêque avait assuré que ce prélat était l'auteur de cette action infâme. Le peuple accouru et indigné lui redemandait maintenant sa victime (1).

Renfermé dans son château et gardé par une forte garnison, l'évêque ayant offert aux parents de venir s'assurer que la dame en question n'était point dans son palais, ils y allèrent au nombre de quatre. Quand il les eut en sa puissance, il les fit arrêter et mettre en prison.

Là-dessus Edouard fit part à son interlocuteur de quelques circonstances particulières et de ce qui lui était arrivé dans la journée. Il l'avertit qu'il allait entrer chez l'évêque pour plaider la cause de l'infortunée Victorine et demander la mise en liberté de ses parents.

L'évêque de Genève, Pierre de la Baume, appartenait à la famille des comtes de Montrevel et était fort entiché de la noblesse. Il accueillit parfaitement le neveu du prélat de Lausanne qu'il connaissait depuis longtemps. Il lut la lettre que lui présente Edouard et écouta le récit de son voyage. Le prélat eut peine à cacher son émotion. Il se remit cependant et se plaignit des Chevaliers de la Cuillière qui le compromettaient, et promit à Edouard qu'il ferait rendre Victorine à ses parents.

Le peuple ayant appris la démarche d'Edouard s'était retiré.

L'évêque et Edouard soupèrent ensemble et la discussion porta sur les Chevaliers de la Cuillière que le jeune conte qualifiait de brigands. L'évêque, au contraire, prit le parti de ces soixante gentilshommes qui, avec leurs adhérents, soutenaient une bonne cause, celle de la sainte religion. « S'ils sont ennemis des Genevois, disait-il, c'est qu'ils visent à une liberté qui ne saurait assurer le bonheur d'un peuple et qu'ils ont cent fois méconnu mon autorité et celle du duc de Savoie. »

Edouard, impatient de partir, demandait avec instance les lettres que l'évêque devait lui remettre ; mais voyant l'hésitation de celui-ci, il comprit qu'il n'avait rien à espérer et sortit du palais sans même insister pour avoir une réponse à la lettre de son oncle. Il se rendit sur-le-champ chez M. Jean Lullin, père de Victorine, à qui il proposa de marcher sans délai au secours de l'infortunée, avec une vingtaine d'hommes armés et de l'enlever de force aux chevaliers, si les voies de la douceur se trouvaient inutiles. Cette proposition fut acceptée, et l'on se mit en route avant le jour.

(A suivre.)

Une veuve dont le mari avait perdu la vie dans un accident de chemin de fer reçut de la Compagnie une indemnité de dix mille francs. Peu de temps après elle apprit qu'un voyageur, qui avait eu une jambe coupée dans la même circonstance, venait de toucher vingt mille francs. Aussitôt la veuve de réclamer auprès des administrateurs du chemin de fer.

(1) Ce fait est historique et attesté par l'historien Ruchat.

— Comment, Messieurs, leur dit-elle, vous accordez vingt mille francs pour une jambe et ne m'en donnez que dix mille pour la perte de mon mari.

— Madame, lui fut-il répondu, la chose est bien simple : Pour vingt mille francs, personne ne rendra la jambe à ce malheureux. Vous, Madame, à moins de dix mille, vous trouverez facilement un mari... peut-être un meilleur.

On assure que la dame, encore jeune, réfléchissant un instant, s'en alla sans trop murmurer.

Un Monsieur très élégamment cravaté se présente dans un des bureaux de l'administration. L'employé, occupé d'achever une phrase, se retourne et lui dit gracieusement :

» Veuillez prendre une chaise. »

Mais l'arrivé, étonné de ce qu'on n'ait pas posé la plume immédiatement pour lui donner audience, reste debout, et, relevant fièrement la tête :

— Monsieur, je suis le capitaine X. !

— Alors, Monsieur, ajouta l'employé, prenez-en deux !!...

Le spirituel touriste Töpfer, voyageant en bateau de Genève à Villeneuve, avec sa petite troupe, écrivit dans son calepin ce passage où l'on remarque un charmant croquis de mœurs vaudoises :

« Rolle, Morges, Ouchy, nous envoyent des cargaisons de passagers. Soumis que nous sommes, pour des considérations financières, à une diète absolue sur le bateau, nous n'avons rien de mieux à faire que de contempler philosophiquement ces coques flottantes surchargées de gens silencieux et préoccupés, que mènent du bout de la rame deux manants distraits. De tout loin, ces manants agacent de leurs joyeusetés les nautiliens de l'Aigle, tandis que de tout près ils manquent la corde, qui attrape un bourgeois, effraie une nourrice et jette bas trois valises. L'on frémît dans la coque, et l'on s'y empresse ardemment de faire place aux victimes qui doivent regagner la rive. Alors l'Aigle reprend son vol ; la coque surprise par le sillage du bateau danse comme en pleine tempête, et les manants crient à l'envi. C'est que tout à coup il leur vient à l'idée une kyrielle de commissions qu'ils ont oublié de faire.

« Ohé!... la clé de la malle a resté chez Ramuz ; manque pas de la réclamer. — Tu poses les raisins chez Paschoud, le panier est à Jean-Marc, et le linge à la Louise! — Ohé! ohé! dis à Pierre qu'ils ne veulent pas garder sa jument : elle a la morve!

— A Joseph qu'ils ne peuvent pas achever la toiture, faute de tuiles... Il s'en manque de deux chars!... Ohé! ohé!... A l'Anglais que sa valise.....

Le reste, qui se perd dans les airs, servira pour l'ordinaire des jours suivants.

Théâtre.

Demain, dimanche : *Les premières armes de Richelieu*, l'une des plus charmantes pièces du répertoire. Nous ne saurions trop engager ceux qui ne l'ont pas encore entendue à ne pas manquer l'occasion.

L. MONNET.